

DIEU - PATRIE - FAMILLE

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Editeurs-Propriétaires: FORTIN & FILS "Autorisée comme envoi postal de la seconde classe" "Ministère des Postes, Ottawa" Directeur: L.-de G. FORTIN

Série II. Vol.7— No 46

Sainte - ANNE - de - la - POCATIERE, (Kamouraska)

14 octobre 1948

## A PROPOS d'UNIVERSITE

Depuis 1250.

Dans la cour intérieure de la Sorbonne, à Paris, des pierres formant un quadrilatère, se détachant des autres; on y lit ceci: "Ces pierres marquent la place des murs de l'Université construite par Robert Sorbon, vers 1250."

Une institution qui dure depuis sept siècles! Et qui a eu, en France même, tant de filiales!

Elle a vu se presser en ses murs les jeunes gens les plus doués de toute l'Europe, dont plusieurs sont devenus, non seulement des grands savants, de grands hommes, mais de grands saints.

Pendant des siècles la France fut puissante, respectée, presque l'arbitre de l'Europe à coup sûr, la maîtresse de la civilisation occidentale. Même de nos jours, malgré ses blessures physiques et morales, —elle abrite tant d'éteigneurs d'étoiles!— la France continue de rayonner sur le monde entier, par ses missionnaires, ses littérateurs, ses savants et ses grands saints...

Un flambeau qui luit depuis sept siècles ne s'éteint pas facilement.

à Québec en 1848.

Québec était, il y a cent ans, une ville où il y avait environ 40% d'habitants de descendance anglaise ou irlandaise et qui possédaient richesse et influence. A Montréal, il n'y avait que 19,000 Canadiens français contre 24,500 Anglo-canadiens et Irlandais. Et naturellement, nos compatriotes anglo-saxons étant venus ici, d'abord en vainqueurs puis assez bien munis d'argent, ils contrôlaient toute la vie économique, sauf la vie agricole toujours capable de se suffire à elle-même. En revanche, la classe rurale venait à peine de voir s'organiser un système de petites écoles primaires. La plupart de nos ancêtres ne savaient ni lire ni écrire.

C'est dans cette atmosphère de lutte pour l'existence que les Messieurs du Séminaire de Québec décidèrent de fonder une université. Ont-ils espéré jamais que l'institution qu'ils fondaient recevrait 3,000 élèves, cent ans plus tard? Ont-ils pu calculer que la contribution du Séminaire à cette oeuvre de survie nationale se chiffrait à près de 10 millions au cours de cent ans? On peut douter qu'ils aient pu deviner ce que les calculs du temps ne permettaient guère d'entrevoir. Ils ont quand même posé le geste créateur et en ont pris les risques hardiment. Ils ont voulu donner au Canada français un outil intellectuel et scientifique lui permettant de façonner son propre destin, de retrouver la vraie indépendance sociale et matérielle.

Ce en quoi il ne se sont point trompés.

L'Université tend la main.

Après trois quarts de siècle de travail créateur, de sacrifices et de succès, Laval voulut s'appuyer sur la population du Québec pour améliorer son oeuvre, la lancer vers de plus hauts sommets. Elle demanda un million; on le lui donna.

Cette souscription s'est traduite depuis par la multiplication des Facultés et des Ecoles que chacune gère. Les trois cents élèves sont devenus trois mille; et on en refuse pas loin d'un millier tant de l'extérieur que du Québec....

Outre ces progrès à Québec même, Laval peut s'enorgueillir d'avoir créé et maintenu pendant des années ce qui est devenu l'Université de Montréal dont l'expansion et les progrès sont maintenant de l'histoire.

Aujourd'hui, Laval revient vers nous et nous demande \$10,000,000.00.

Déjà le gouvernement de la province en a pris quatre de son côté.

Et qu'est-ce que l'on fera de tant d'argent?

On fera avec un peu plus ce que l'on a fait avec de million reçu il y a vingt cinq ans. Le passé est garant de l'avenir. Et puis, il faut savoir qu'il y a en Amérique quelques universités dont le budget annuel, —annuel, remarquez bien—frise les cent millions! —Oui, un budget annuel de près de cent millions! Ça ne ressemble guère à une souscription de \$10,000,000.00, après 100 ans de travail obscur et héroïque!

Et puis, ce qu'on nous demande, ce n'est pas un don, c'est un placement sur la tête de nos enfants, ni plus ni moins. Car pour qui entretient-on une organisation semblable, sinon pour les jeunes gens?

Le vrai don.

Ce vrai don, c'est une paroisse agricole de chez-nous qui vient d'en trouver la formule: sans bruit, sans emboucher la trompette, la paroisse de St-Louis de Kamouraska a trouvé que l'objectif de \$1,250.00 qu'on lui avait fixé ne cadrait pas avec sa propre histoire —où l'on retrouve tant de grands noms— et elle a dépassé le chiffre fixé de près du quart.

C'est là la réponse d'une classe rurale saine, économe, qui gagne son argent par un travail régulier, bien ordonné. C'est aussi la réponse des familles qui désirent que leurs enfants suivent la trace des hommes et des femmes qui sont sortis de leurs rangs et qui ont servi d'exemples à ceux qui sont restés fidèles à la terre. C'est la réponse de l'habitant à l'appel que lui font les hommes du Haut Savoir.

Tout cela est très beau.

Le mauvais don.

Le mauvais don du Québec, c'est la somme incroyable de \$200,000,000.00 qu'il accorde chaque année à l'achat de boissons alcooliques.

Le mauvais don, c'est le gaspil d'argent qu'on investit dans des affaires mal conçues, d'inspiration douteuse ou franchement canaille.

De mauvais don, c'est d'investir de l'argent dans des entreprises sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle, pas même le contrôle démocratique de la pluralité du vote.

Ignorons-nous que l'intérêt de \$200,000,000.00 à 5 p. c. ça donne déjà, chaque année, \$10,000,000.00?

Ignorons-nous que les placements désastreux atteignent pas loin de \$100,000,000.00 par année, un gérant de banque a déjà compté des pertes de capitaux s'élevant à \$4,000,000.00! Dans une seule paroisse, \$350,000.00 avaient fondu comme du beurre....

Oublions-nous que, fils des fondateurs du Canada, des découvreurs du continent Nord américain presque entier, il ne nous est pas permis de rester des valets, des serviteurs dans la maison où nous avons tous les droits de devenir nos propres maîtres?

Ce que nous apportera l'Université.

En retour du don que nous lui ferons l'Université Laval continuera de nous donner, comme toujours, une élite morale de plus en plus instruite des vérités éternelles, plus capable de faire la lutte aux idées folles, ou sataniques, qui courent le monde et veulent l'asservir.

En retour, Laval continuera de former des hommes capables de faire le guet sur notre langue et nos droits; des hommes de science capables de nous révéler nos propres richesses avant qu'elles ne deviennent le lot de la science et du capital étrangers; des hommes capables de diriger notre puissance commerciale et financière —qui s'évalue

à des milliards chaque année—dans des voies où elles cesseront de travailler contre nous; des hommes capables d'assurer à nos classes travailleuses ou petites bourgeoises la sécurité social et économique qui est l'expression véritable de la liberté dont on parle tant; des hommes capables de faire valoir les trésors de talent artistique qui sont inexplorés chez-nous, soit dans les arts manuels, visuels, auditifs...

Bref, l'Université, c'est la clef de la connaissance.

Or, c'est la clef qui nous libérera de l'esclavage de fait dans lequel on a tant cherché depuis près de deux siècles à nous tenir, tout en nous assurant du contraire...

Les \$10,000,000.00 que demande Laval sont le gage le plus sûr de la conservation des milliards que nous donnons inconsciemment, chaque année, à ceux qui les retournent contre nous; en tous cas, qui les gardent pour eux...

La démonstration n'est plus à faire.

Allons-y pour \$10,000,000.00! Et de gaieté de coeur, s'il vous plaît!

L.-de-G. Fortin.

## Service anniversaire de feu J.-N. Albert, agronome, à Rimouski, le 30 octobre.

Samedi, le 30 octobre, à 8h.30, en la cathédrale de Rimouski, un service anniversaire sera chanté pour le repos de l'âme de J.-N. Albert, agronome, époux de dame Alberta Lavoie.

Ce service devance de quelques semaines la date exacte du décès survenu fin de novembre 1947. C'est afin de permettre aux nombreux parents, confrères et amis du défunt de se rendre, avant que les communications par la route ne deviennent difficiles, en l'église de sa paroisse, pour lui apporter en même temps que l'hommage de leur bon souvenir, la ferveur de leurs prières.

Faites confiance à la **Machinerie Poitras**  
— Industrie fondée depuis 1920 —

Pour toute information, adressez-vous à

**Jos. POITRAS & FILS Ltée**

Manufacturiers de Machinerie

**LISLET — STATION**

**J.C. DUBEAU**

ASSURANCES - GENERALES

VIE — FEU — AUTOMOBILE

ACCIDENT — MALADIE — FIDELITE

Etc. - Etc.

Rue Poiré

Téléphone: 83

Sainte - ANNE - de - la - POCATIERE

Société Historique de Kamouraska.

## Messire Jean-Baptiste-François Deschamps de la Bouteillerie premier seigneur de Rivière-Ouelle.

Lacordaire a dit que "l'histoire est le miroir qui réfléchit le passé et le soleil qui éclaire l'avenir": Comme c'est juste!... Je crois répondre aux vœux de la Société historique de Kamouraska en évoquant le souvenir de quelques âmes fortes qui ne doivent pas paraître aux modernes "des exagérations de l'histoire". En tête de la liste des ancêtres qui se sont illustrés dans la plus ancienne paroisse de la région, j'ai plus de raison d'inscrire le nom de messire Jean-Bpte-François Deschamps de la Bouteillerie: A tout seigneur tout honneur.

Né en 1646, à Clipponville, non loin de Rouen, en Normandie, Jean-Baptiste-François Deschamps était le cinquième des onze enfants de Jean Deschamps, sieur des Landres, et d'Elisabeth de Bin. Il prit le titre de sieur de la Bouteillerie, par son aïeule paternelle, Suzanne Le Bouteiller, dame de la Bouteillerie, épouse de Charles Deschamps, seigneur de Boishébert.

C'est à faux que l'histoire nous rapporte que Messire de la Bouteillerie était, en 1672, un jeune officier licencié depuis peu du régiment de Carignan-Salières. En effet, Benjamin Sulte nous dit le contraire: "Depuis vingt-cinq ans que je guette les noms des officiers du régiment en question, je n'ai point rencontré le nom de Deschamps, et je suis persuadé qu'il n'était ni militaire ni autre chose qu'un simple particulier." Et selon le Père Le Jeune—comme d'après l'abbé Faillon—le jeune homme, en juin 1671, s'embarqua à Dieppe, sur le Saint-Jean-Baptiste, qui avait déjà fait le voyage de la Nouvelle-France. Il emmenait avec lui deux charpentiers, deux maçons et quatre manoeuvres pour défricher les terres de la concession qui lui avait été promise.

Le 29 octobre 1672, Monsieur Talon, alors l'âme de la colonisation en Nouvelle-France, écrit que "si des gens de cette qualité prennent aisément cette route; bientôt le Canada se remplira de personnes capables de le bien soutenir". A la même date, au nom de Sa Majesté Louis XIV, l'intendant concédait à Messire Deschamps comme fief seigneurial "deux lieues de front sur une lieue de profondeur de chaque côté de la rivière Ouelle", sous les dénominations de la Bouteillerie, Flamandville et Boishébert, trois noms de terres en Normandie, possédées par les parents du sieur Deschamps.

Le nouveau seigneur venait d'épouser, le 24 octobre 1672, une canadienne, Catherine-Gertrude, fille de Nicolas Macard dit Champagne, et de Marguerite Couillard. En mettant pied à terre à Rivière-Ouelle, Monsieur et Madame de la Bouteillerie et leurs compagnons organisèrent temporairement leur demeure et passèrent les premiers jours à explorer le nouveau fief, à fixer l'emplacement du domaine seigneurial et celui du moulin banal.

Dès les premières années, plusieurs familles de colons vinrent se grouper autour du domaine et le long du fleuve, si bien qu'en 1681 la population s'élevait déjà à soixante-deux personnes. La vie était plutôt coloniale, mais la bonne entente régnait partout.

Les jours de fête et les dimanches, en l'absence du missionnaire qui alors ne visitait ses ouailles qu'une couple de fois par année, les habitants se rassemblaient ordinairement dans la maison du seigneur, pour l'office qu'on appelait la messe blanche: on y récitait les prières de la messe et le chapelet. puis on faisait des lectures pieuses.

Aussi, cet établissement de onze familles se perpétua, s'agrandit prit racine dans le sol et devint, avec le temps une riche et populeuse seigneurie. C'est que cette poignée de colons appartenaient à une race forte et jouissaient d'une organisation civile et religieuse qui décuplait leurs forces.

Le 15 avril 1684, le seigneur de la Bouteillerie faisait don à Mgr de Laval de quatre arpents de terre pour la construction, d'une chapelle et d'un presbytère; il ajoutait, un peu plus tard, quatre autres arpents. Les travaux furent poussés activement, de sorte que, le premier janvier 1685, avait lieu l'inauguration de la première chapelle: elle était dédiée à Notre-Dame de Liesse. En avril 1692 Messire Deschamps céda son manoir à l'abbé

de Requeleyne, qui en fit son presbytère. Un autre manoir fut construit un peu plus loin.

Le seigneur de la Bouteillerie avait eu la douleur de perdre son épouse en 1681. Elle lui laissait cinq enfants en bas âge, entre autres Charles-Joseph, né le 31 juillet 1674, ordonné prêtre en avril 1702 créé chanoine de la cathédrale de Québec en 1712, et décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 24 février 1726.

Dans son veuvage, le seigneur continua de rendre service à ses censitaires; mais, en 1701, pour tromper sa solitude, il se maria à Jeanne Le Chevalier, veuve de Robert Lévesque, un de ses premiers compagnons en territoire seigneurial. Deux ans plus tard soit le 16 décembre 1703, il mourut, laissant dans la consternation, tous ses sujets qui le pleurèrent comme un père, "entouré de l'estime de tous ceux qui l'avaient connu et particulièrement des bons habitants de sa seigneurie, au milieu desquels s'était écoulée la plus grande partie de sa méritoire existence". Ses obsèques furent simples et sans éclat, comme avait été la vie du modeste seigneur. Son corps fut inhumé sous son banc seigneurial.

Il n'y eut pas de monument pour marquer l'endroit de son inhumation: pourquoi chercher un monument? La superbe seigneurie qu'il a laissée et les champs fertiles cultivés par des familles heureuses et prospères valent bien plus qu'un monument; c'est une oeuvre qui transmettra son nom à l'avenir, comme ne sauraient le faire ni le marbre ni le bronze.

Les témoignages multiples sont là pour mesurer la perte que faisait la population: Existence simple et uniforme comme celle de tous les gentilshommes campagnards comme lui; homme de foi aussi bien qu'homme d'honneur, sa présence à l'église faisait l'édification des fidèles; il avait la conscience d'avoir employé utilement sa vie, d'avoir préparé un avenir de prospérité et de bonheur pour ses censitaires; témoignages irrécusables de ses relations d'amitié: son nom, d'une écriture qui dénote une éducation parfaite, apparaît continuellement aux registres comme parrain aux baptêmes ou comme témoin des mariages et sépultures.

C'est cette belle figure que nous avons voulu faire revivre en inscrivant son nom sur le bronze d'une plaque commémorative, dévoilée solennellement le 20 juillet 1947; quelques mots ont suffi pour rappeler son souvenir: "Le 29 octobre 1672, l'intendant Talon concéda la seigneurie de la Bouteillerie au sieur Jean-Baptiste Deschamps, qui rendit services à cette région. Son corps repose dans le cimetière paroissial".

Sans être un monument, cet arbre s'élève à la gloire d'un pionnier; il n'a pas la majesté d'une croix du chemin: il faut observer l'échelle des valeurs; il n'est qu'un témoignage, mais nous voulons en proclamer toute l'éloquence. C'est pourquoi nous avons voulu le planter à l'abri du clocher qui, clair et luisant, domine toute la paroisse.

Vieux fondateur de notre paroisse, cet homme "aux poignets de frêne et au coeur d'argent" n'a pas travaillé en vain: avec une fierté dictée par la reconnaissance, des fils de bonne race viennent de buriner son nom pour des siècles.

L'abbé Armand Dubé, prêtre,

Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

## "Il faut savoir l'anglais"

Le père et le fils déambulent paisiblement: c'est leur promenade du soir. Je marche presque sur leurs talons. Je les écoute deviser: sans doute le garçon a-t-il reçu son bulletin du mois. Si je les entends bien, ses résultats en anglais n'ont pas dû être fameux.

Le père a l'air d'un employé qui a réussi: proprement vêtu, sans luxe. Une bonne famille moyenne.

Un camion s'arrête à quinze pas de nous. Une face fruste, toute encharbonnée, apparaît au chassis, se penche, cherche des yeux le nom de la rue, disparaît; la voiture repart, hésite, s'immobilise de nouveau. L'homme descend du camion et s'adresse aux gens qui me précèdent.

— Could you tell me where is the avenue Pagnuelo?

Très évidemment, l'accent vient du bas du fleuve; les r roulent dans le gras; le th fut toute une aventure, et Pagnuelo est gentiment assassiné. Mais mon canayen de camionneur s'est dit qu'à Outremont il ne serait pas convenable de parler français à un monsieur bien mis.

L'employé et son fils s'interrogent du regard.

— C'est la cinquième rue à gauche, murmure le garçon.

Le père se racle consciencieusement la gorge. D'un accent qui, lui aussi, vient du bas du Fleuve mais sur lequel ont tout de même passé vingt ans de vie montréalaise, il dit:

— Take the street in front of you, go to your left, it will be the fith street...

Il n'a pas osé risquer Pagnuelo dans son anglais. Nouvelle tentative du camionneur vers le bilinguisme:

— Thank you, mister.

Cela dit, l'homme se réinstalle au volant, et repart.

Les deux promeneurs le regardent exécuter son virage, puis recommencent de marcher. J'entends le père, sentencieux dire à son fils:

— Tu vois comme c'est important de savoir l'anglais; cet homme s'était perdu, et...

Le reste se perd dans la nuit.

CANDIDE

("Le Devoir")

## CHASSE & CHASSE AVOCATS

18 rue de la Cour, Rivière-du-Loup.

Messieurs Henri et Georges Chassé, avocats, sont heureux d'annoncer à la population de Saint-Pascal et des environs qu'ils feront du bureau dans l'ancien bureau du notaire St-Pierre à St-Pascal, tous les mercredis, de 10 hrs a.m. à 5 hrs p.m.

CONFIEZ

VOS TRAVAUX D'IMPRESSION

à

**FORTIN & FILS**  
- IMPRIMEURS -

Ste-ANNE-de-la-POCATIERE

Kamouraska, P. Q.

## Les terres de la GRANDE-ANSE et du PORT-JOLY.

par Léon ROY  
(Suite)

### A PROPOS DE CONTRAT DE CONCESSION.

Comme nous aurons l'occasion de le voir, la plupart des premiers colons de la Grande-Anse ne jouissaient de leurs terres que sur simple billet de concession du seigneur. Charles Ruette d'Auteuil de Monceaux (1690-1755) étant devenu propriétaire de la seigneurie de la Pocatière, en 1746, l'intendant Gilles Hocquart rendit une ordonnance, le 3 avril 1748, qui obligeait tous les habitants, tenanciers et censitaires du sieur d'Auteuil, propriétaire de cette seigneurie, de représenter au sieur Dionne, notaire, et à l'arpenteur qui sera commis, à la première réquisition qui leur en sera faite, les titres en vertu desquels ils jouissent de leurs terres; il ordonnait en outre que ceux des dits habitants qui n'ont que des billets de concession seront tenus de passer contrat en forme par devant le dit Dionne, et sous les peines de droit (34).

Nous n'avons pas eu l'occasion d'examiner aucun des titres-nouveaux que le notaire Joseph Dionne dut dresser à la suite de cette ordonnance. Il n'y a pas de doute que ces documents auraient jeté plus de lumière sur certains points obscurs sur lesquels il nous faut passer.

### L'ARPEUTEUR DE KERVERSO TIRE LA LIGNE DE SEPARATION ENTRE LES SEIGNEURIES DE LA BOUTEILLERIE ET DE LA POCATIÈRE.

Selon l'accord de 1688, entre les seigneurs de la Bouteillerie et de la Pocatière, la borne de séparation, sur le Saint-Laurent, entre leurs seigneuries devait être marquée par l'embouchure du Grand-Ruisseau, alors que la ligne de séparation proprement-dite ne devait commencer à courir, en suivant le rhumb de vent accoutumé des terres, qu'à 20 arpents en remontant le cours du dit ruisseau depuis son embouchure. Or, comme l'arpenteur LeRouge, en 1692, n'avait pas prolongé son arpentage jusque là il s'en était suivi que les bornes entre ces deux seigneuries n'étaient fixées que sur le papier. Les choses devaient en rester ainsi durant soixante-six ans. Ce n'est qu'en 1754, que l'arpenteur Olide de Kerverso tira la ligne de séparation définitive entre ces deux seigneuries. Voici comment se lit son procès verbal, qu'il a cependant omis de signer:

"L'an mil sept cent cinquante quatre, le vingt et sept du mois de septembre, en vertu de l'accord passé entre Mte Ruette écuyer Seigneur Dauteuil, de Monceaux, de la Pocatière et autres lieux; et de Mre Jean Baptiste François Deschamps, écuyer seigneur de la Bouteillerie et de la Rivière Ouelle, en date du onze (?) juin mil six cent quatre vingt huit, et aussy à la requete de Madame de Bois-hébert, dame de la Riviere Ouelle, et de celle de M Dionne, notaire royal en la coste du Sud, au nom et comme fondé de procuration de Monsieur Dauteuil de Monceaux:

"J'ay, juré arpenteur royal de toute la coste du sud du Gouvernement de Québec, soussigné, résidant à Ste Anne, certifié à qui il appartiendra que je me suis expres transporté sur le bord d'un ruisseau proche de la riviere Ouelle, communément appelé le Grand Ruisseau, ou estant entre les plus grande mer et les moyennes, ou j'ay fait planter un piquet, puis d'iceluy j'ai chaîné et mesuré le long dudit ruisseau vingt arpents estant accompagné des Srs Joseph Dionne, notaire, Antoine Dionne, Jean Bouché, Joseph Dionne fils, et Benjamin Dionne, au bout desquels vingt arpents j'ai fait planter un second piquet, aussi au bord dudit ruisseau du costé nord, laquelle ligne fait l'est et l'oest un degré vers SO, la variation non corrigée. Ensuite de quoy j'ai tiré une ligne mitoyenne entre les deux seigneuries qui va du NO au SE, la variation corrigée qui est de seize degrés, sur laquelle ligne j'ai planté deux bornes de pierre du côté du sud du ruisseau distance l'une de l'autre d'environ un demy arpent, sous lesquelles est enterré de la Brique thérine et machefert, et ai fait plaquer plusieurs arbres.

"Le tout fait en présence des dénommez ci dessus, desquels lesd. Srs Joseph Dionne, Nre, Antoine Dionne et Joseph Dionne fils ont signé avec moy, arpenteur soussigné, les autres dénommez ayant déclaré ne scavoir signer de ce en quis suivant l'ordre.

"Dont et de quoy j'ai dressé le present proces verbal, pour servir et valoir, ainsy que de raison, ce jour et an susdit. lecture faite. (Signé) J. Dionne, A. Dionne, Joseph Dionne. (27)".

### LA PECHE AUX MARSOUINS.

Une ordonnance de l'Intendant, du 6 juin 1710, permettait à Jean Mignot-(dit-Labrie (1665-1735), Louis Dubé (1676-1747), Jean-(Miville-dit)-Dechêne (1672-1711), Noël Pelletier (fils, 1676-1713), Jacques Bouët (Bois 1677-1741) et François (H) Autin, habitants de la outeillerie, d'établir une pêche aux marsouins à la pointe-aux-Iroquois, et approuvait la société qu'ils ont fait ensemble pour le temps de dix-neuf années (34).

Noël Pelletier - fils de Noël (1654-1712), de la Pocatière - ne devait pas longtemps faire partie de cette société, puisqu'il mourut avant 1713. Un autre associé, Jean Miville-dit-Deschênes était aussi décédé, en 1711. C'est pourquoi, le 7 mars 1715, l'Intendant faisait défense à François Autin, à la veuve de Noël Pelletier et à la veuve de Jean Dechêne de troubler Jean Migneau, Louis Dubé et Jacques Bouët (Bois) dans la pêche aux marsouins qu'ils exploitent à la Rivière-Ouelle (34). Cependant, le 16 mai de la même année, l'Intendant déclarait que François Autin demeurera membre de la société qui fait la pêche aux marsouins, au lieu appelé la Pointe-aux-Iroquois proche la Rivière-Ouelle, et que les veuves de Noël Pelletier et de Jean Dechêne y seront reçues, aux lieu et place de leurs maris, en fournissant chacune un homme capable de travailler à la dite pêche, comme les autres associés (34).

Enfin, le 11 avril 1718, une nouvelle ordonnance de

l'intendant comdamnait François Autin, la veuve (de Noël) Pelletier et la veuve (de Jean) Dechêne à faire leur moitié de pêche aux marsouins à la Rivière-Ouelle, ainsi qu'elle y sont tenues par leur marché avec les sieurs Pierre et Jean Mignot (dit-Labrie) Louis Dubé, etc., etc, (34).

Le 8 janvier 1722, le notaire Etienne Janneau rédigeait un acte de société "entre les Dancosse, Maisonneuve, Bérubé, Gauvin et autres, et le sieur de Frontigny, marchand, et le sieur Florent de la Cètière, notaire, tous deux de Québec, pour la pêche aux marsouins à la Rivière-Ouelle. Le même jour, les héritiers Dancosse et autres faisaient une transaction avec le sieur de Frontigny, pour la pêche aux marsouins à la Rivière-Ouelle, en présence du même notaire" (27).

Jusque là seuls les habitants de la Rivière-Ouelle, dans cette région, se livraient à la pêche aux marsouins de façon intensive. Cependant, le 2 mai 1735, l'Intendant permettait à François Ouellet (1698-1743), Joseph Ouellet (1697-1759), Sébastien Grondin (1687-1749), (Pierre Boucher-dit)-Saint-Pierre, Charles Lafrance (1695-1760), François Beau-lieu (1689-post 1739), (Pierre Denis-dit)-Quimper (1700-46) et Jean Labrie (1707-post 1767), habitants de la seigneurie de la Pocatière, de tendre une pêche à marsouins dans l'étendue de leurs terres pour la présente année, et il était loisible à Michel Mignier dit Lagaçé (1682-post 1736) et à ses associés qui se trouveront à avoir des terres dans l'étendue de la pêche des dits habitants (terres Nos 16 à 25) d'entrer en société avec eux; ces derniers étant tenus de les y recevoir du moment qu'ils contribueront aux frais de la dite pêche en main-d'oeuvre et en ustensiles nécessaires pour son exploitation (34).

Deux ans plus tard, le 31 mars 1738, l'Intendant déboutait le nommé (Joseph Meneux-dit)-Châteauneuf (1671-1751) de ses demandes et prétentions contre Augustin Roy dit Lozier (1701-90), capitaine de milice de la côte et seigneurie de la Pocatière, et maintenait le dit Roy-Lauzier dans la possession et jouissance de la pêche aux marsouins qu'il a établie dans le domaine de la Pocatière, suivant un acte de société qu'il a passé sous signature privée, le 10 février 1738, avec M. (Charles) d'Auteuil de Monceaux (1690-1755), seigneur du lieu; défense à Châteauneuf et à tous autres de le troubler dans l'exploitation de la dite pêche sous les peines de droit (34).

La pêche aux marsouins donna lieu à de longues chicanes entre les habitants des seigneuries de la Rivière-Ouelle et de la Pocatière. Voici, à ce sujet, une sentence arbitrale inédite, croyons-nous — rendue en 1769, par M. Jean-Baptiste Marie des Bergères de Rigauville (1720-76), seigneur de Bellechasse, et M. François-Joseph Cugnet (1720-89), alors grand-voyer, si nous ne faisons erreur:

"Tout considéré et murement examiné, nous, en vertu du dit compromis faisant droit sur les demandes et defenses des parties (les seigneurs de la Rivière-Ouelle et de la Pocatière). En conséquence de leurs titres, fixons la ligne de séparation des deux seigneuries au milieu du Grand-Ruisseau. Ordonnons qu'à l'avenir, D-Antoine Porliers au nom qu'il agit en sa qualité d'usufruitier de la seigneurie de la Pocatière ou le seigneur qu'il représente et les Associés de la Pêche à Marsouins de la dite seigneurie ne pourront porter aucun préjudice à la pêche à Marsouins qui appartient de droit et avec titre, aux Seigneurs de la Bouteillerie, qu'ils tendent depuis un temps immémorial sur les devantures de leur Seigneurie; Que les dits Seigneurs et habitants de la Pocatière s'ils tendent des pêches dans le lieu et demie de la Première Concession de 1672, ce que nous estimons qu'ils sont en droit de faire en vertu du titre de 1677 et encore du jugement rendu en 1736 qui ne peut laisser aucun doute, ainsi que la Ratification de cette Seigneurie du 29 May 1680 au droit qu'a le Seigneur de la Pocatière de faire la pêche aux marsouins sur la devanture de la seigneurie, ne les tendront qu'au sud-ouest du Grand-Ruisseau dont il est question, de sorte que la tenture de leur pêche à Marsouins ne pourra en quoi que ce soit, ni de quelque manière que ce soit, dépasser led. Grand-Ruisseau ainsi qu'il se suit sur la grève à la plus grande marée. Ordonnons de plus que dans la tenture des pêches qui seront les Seigneurs et habitants de la Pocatière, ils n'innoveront en rien l'ancienne façon de tendre et qu'ils seront tenus de les tendre suivant l'ancien usage pour arrêter les marsouins de baissant.

"L'innovation qu'ils ont faite cette année pour prendre de montant ayant non seulement porté un grand préjudice à la pêche des Seigneurs de la Bouteillerie qui ont le droit constant de la faire et qui ne peuvent être interrompue par qui que ce soit, nous ordonnons et statuons en outre tant pour le bien et avantage des pêches à marsouins qui se tendront à l'avenir sur les grèves des dites deux Seigneuries de la Bouteillerie et de la Pocatière, que pour éviter entre les Seigneurs et habitants d'icelles nouvelles difficultés qu'about des vingt arpents à prendre au milieu du Grand Ruisseau de la borne d'en bas posée par Olide Kerverso le vingt septième septembre 1754, il sera tiré une ligne parallèle en descendant sur la grève à celle qui monte en profondeur jusqu'à vingt arpents, par tel arpenteur dont conviendront les parties, à frais communs, laquelle ainsi tirée parallèlement et fixée par une borne ou autrement sera à toujours celle de la séparation entre les dites deux seigneuries sur les grèves à la plus haute marée, ainsi qu'il est écrit sur le plan et à la minute du présent jugement arbitral resté entre les mains de François Joseph Cugnet, l'un de Nous qui en délivrera de l'Expédition à la demande des parties. "Donné sous nos Sings et sceaux à Québec le 15 Décembre 1769.

"(Signé:) Rigauville - Frs Cugnet  
"Pour vraie copie certifiée véritable (Signé:) Perrault" (35).

— A suivre —

## Etudiants à l'École des Pêcheries.

Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Cette année cinq étudiants nouveaux se sont inscrits en septembre à l'École Supérieure des Pêcheries de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Ce sont: MM. Gilles Bédard de St-Jean, Ibergville; Lucien Breaux, de Néguaac N. B.; M. Léonce Chénard du Nouveau Brunswick; M. Adolphe Michaud de St-Philippe de Néri; et Richard Séguin de Rigaud.

Les élèves finissants sont MM. Jean-Marie Boulanger, Roger Gosselin; Guy Leblanc et René Savoie. Sont actuellement en 2ème année Pêcheries: MM. Jean-Maurice Bellemare et Jean Fréchet.

\* \* \*

## Premiers décorés de l'ordre du mérite coopératif

Lors de leur assemblées du 3 septembre dernier, les membres du Conseil Supérieur de la Coopération ont unanimement reconnu les mérites exceptionnels du: Dr Henri-C. Bois, président du Conseil Supérieur de la Coopération et gérant de la Coopérative Fédérée de Québec; du T.R.P. Georges-Henri Lévesque, O. P., doyen de la Faculté des Sciences de Laval; de l'Hon. Sénateur Cyrille Vaillancourt, gérant de la Fédération des Caisses Populaires Desjardins et des Producteurs de Sucre d'érable; du Chanoine Philibert Grondin, direc. de la Fédération des Caisses Populaires Desjardins et de M. Victor Barbeau, président de "La Familiale", qui ont été élus membres au Quatrième Degré de l'Ordre du Mérite Coopératif.

Me René Paré, vice-président du Conseil remettra les décorations et titres honorifiques aux personnes ci-haut mentionnées, lors du banquet du 8 octobre, à 7 hres p. m. Me Paré proclamera également le nom de plusieurs autres candidats qui seront décorés lors des assemblées annuelles de secteurs.

Ne pas savoir supporter la pauvreté est une chose honteuse; ne pas savoir la chasser par son travail est une chose plus honteuse encore.

Périclès.

\* \* \*

**BULBES de HOLLANDE**

pour  
Plantation d'Automne

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tulipes,</li> <li>Narcisses,</li> <li>Jacinthes,</li> <li>Crocus ou</li> <li>Safrans,</li> <li>Lis, etc.</li> </ul>
---	--

Nouveau  
Catalogue d'Automne  
d'Oignons à Fleurs  
Gratuit

**W. PERRON & CIE**  
LIMITEE  
COGNATEURS & PÉPINIÉRISTES  
535 BVD ST LAURENT, MONTRÉAL



# Entre Eleveurs d'animaux "Canadiens"



M. Alexandre Fournier, Montmagny, Président.  
M. Napoléon Sansoucy, St-Ours, V.-prés.  
M. Maurice Bernier, Bécancour, Nicolet.  
M. J.-A. Leblanc, Stornoway, Frontenac.  
Marc Leclerc, Min. de l'Agr., Secrétaire.

"L'amélioration d'une race de bétail est une entreprise de longue haleine; je dois féliciter votre société de l'orientation qu'elle donne à son programme d'action, car je crois dans l'avenir des animaux de race Canadienne."  
(Hon. L. Barré, à Deschambault, 13 août 1946)

M. Jos. Hébert, Bécancour, Nicolet, Président.  
M. Rosario Pelletier, M.S.A., Ste-Anne, V.-prés.  
M. Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe.  
M. L.-P. Villemare, Ste-Julienne, Montcalm.  
Marc Leclerc, Min. de l'Agr., Secrétaire.

## "Le Digeste de l'Eleveur"

Il y a un mois paraissait une revue mensuelle intitulée "le Digeste de l'Eleveur".

Pourquoi ce nom? Tout simplement parce que c'est un nom comme un autre et qu'il désigne, du moins c'est la mode, autant ce qu'il y paraîtra que la forme sous laquelle la présentation sera faite.

"Le Digeste de l'Eleveur" est publié actuellement par les Sociétés d'Eleveurs de chevaux et de Bovins Canadiens qui s'en sont faits les promoteurs. A ce titre, il ne faudra pas être surpris d'y trouver une certaine proportion des pages qui traiteront des affaires de ces Sociétés. Mais il y a autre chose: les éleveurs de chevaux et de bovins de race canadienne opérant sur des bestiaux absolument semblables aux autres races, les rédacteurs de ce "digeste" mensuel veulent y condenser des notions qui pourront être utiles à tous les éleveurs de n'importe quelle race que ce soit, éleveurs de porcs, de moutons et de tout ce qui peut s'élever sur une ferme.

Naturellement, dans les 24 pages qui paraîtront d'abord, on ne peut pas tout écrire, ni tout faire. Les limites sont vite atteintes. Il n'y a que 24 pages, parce que les Eleveurs de Bovins et de Chevaux Canadiens ne peuvent pas en éditer plus. Si d'autres sociétés se joignent à elles, et si le sort est favorable, le "Digeste de l'Eleveur" fera comme les autres revues du genre; et il prendra de l'embompoint...

A moins de circonstances absolument imprévisibles, son existence est dorénavant assurée pour un an. Et ceux qui en sont les initiateurs n'ont pas l'habitude ni la réputation de flancher. Alors, il y aura au moins douze numéros, plus ou moins modestes, suivant l'accueil qu'on lui fera.

Plusieurs revues d'élevage sont parues, dans le Québec, puis disparues. Il est possible que ce fut par des circonstances hors de la volonté des éditeurs; mais il est arrivé aussi que les mesures initiales avaient été prises un peu grandes. Au "Digeste de l'Eleveur" on a soigneusement calculé l'effort possible, et on a marché là-dessus, comme on continuera de le faire, les choses restant ce qu'elles sont actuellement.

"Le Digeste de l'Eleveur" est la seule revue du genre en langue française que nous connaissions. Elle répond à un besoin absolument comme la société Générale des Eleveurs, (aujourd'hui la Société des Eleveurs d'Animaux de Race,) a répondu à un besoin de tous les éleveurs.

Le "Digeste" a déjà été présenté par quelques amis comme un organe exclusivement dévoué aux éleveurs de Chevaux et de Bovins Canadiens. Nous ne croyons pas que ce soit le cas: cette revue est destinée à tous les éleveurs parlant français, comme la Société groupant tous les éleveurs est maintenue dans le but de rendre service à tous.

## INVITATION

Invitation aux membres éleveurs de bovins Canadiens, du cercle No. 3, "Cercle du district de Lévis", comprenant les comtés de: Bellechasse, Dorchester, Lévis, et Lotbinière.

St-Romuald le 14 octobre 1948.

Monsieur,

La prochaine réunion des éleveurs de bovins Canadiens du cercle no. 3, "Cercle du district de Lévis", aura lieu à la salle paroissiale de St-Henri de Lévis, jeudi le 21 octobre prochain, à 7.30 hrs., P. M.

Cette réunion est convoquée dans le but de préparer le programme de l'année et pour vous mettre au courant des nouveaux développements à la Société des éleveurs de bovins Canadiens.

- a) Conférence de M. Camille Bouchard, propagandiste au Gouvernement Fédéral, sur les règlements et politiques du Ministère Fédéral, Ottawa.
- b) Séance de vues animées par un officier du Service Provincial de la Ciné-Photographie, sur des sujets traitant de l'Industrie Animale.

Nous espérons que tous et chacun se feront un devoir d'être présents. Vous pourrez amener tous vos amis intéressés à l'élevage des animaux Canadiens.

Veillez nous croire,

Vos tout dévoués,

Josaphat Laliberté, prés. Lionel Bégin, Sec.  
St-Henri, Lévis, Notre-Dame de Lévis.

## INVITATION

Invitation aux membres éleveurs de bovins Canadiens, du cercle No. 9, "Cercle de la région de Québec", comprenant les comtés de: Champlain, Charlevoix, Laviolette, Montmorency, Portneuf et Québec.

Neuveille le 18 octobre 1948.

Monsieur,

La prochaine réunion des éleveurs de bovins Canadiens du cercle no. 9, "Cercle de la région de Québec", aura lieu à la Ferme-Ecole Provinciale, La Gorgendière, mardi le 26 octobre prochain, à 7.30 hrs., P. M.

Cette réunion est convoquée dans le but de préparer le programme des activités de l'année et pour vous mettre au courant des nouveaux développements à la Société des éleveurs de bovins Canadiens.

- a) Bienvenue et allocution du Directeur de la Ferme M. Andréa St-Pierre.
- b) Conférence de M. J. R. Proulx, spécialiste en Industrie Animale, sur le choix du reproducteur.
- c) Séance de vues animées par un officier du Service Provincial de la Ciné-Photographie, sur des sujets traitant de l'Industrie Animale.

Nous espérons que tous et chacun se feront un devoir d'être présents. Vous pourrez amener tous vos amis intéressés à l'élevage des animaux Canadiens.

Veillez nous croire,

Vos tout dévoués,

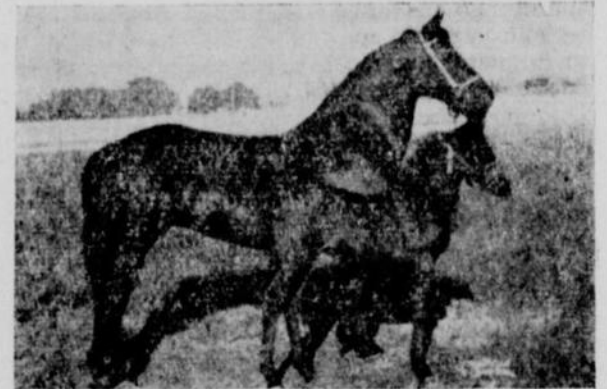
Graham Hill, prés. F.X. Drolet, sec.  
Pont-Rouge, P.Q. Neuveille, P.Q.

Il ne faut pas croire que cette revue mensuelle remplacera uniquement les services que pouvait rendre la "Gazette des Campagnes" à un groupe particulier, et peu nombreux. Les conditions dans lesquelles "La Gazette des Campagnes" a été servie aux éleveurs n'étaient pas de nature à pouvoir durer indéfiniment, les miracles n'étant pas notre fait. Ce service était provisoire, et destiné à céder la place à autre chose, expérience faite.

Or, l'expérience a prouvé que la publicité était indispensable quelle que soit la forme qu'elle puisse affecter. Comme question de fait, les Sociétés des Eleveurs de Bovins et de Chevaux Canadiens, une fois l'expérience avec la "Gazette" terminée, ont décidé de faire plus et mieux, donc de lancer une revue s'adressant à tous les éleveurs, aussi bien qu'à ceux de ces mêmes sociétés.

L'avenir dira ce qu'il faut faire, et l'accueil fait au "Digeste" restera toujours la pierre de touche de sa direction. Le numéro d'octobre contient beaucoup de conseils généraux sur des questions intéressant tous les éleveurs. En novembre, on essaiera encore de faire plus et mieux.

Il s'agit d'établir une formule qui plaira à plus d'éleveurs possible.



PAULINE de CAP-ROUGE  
avec son 14ème poulain.

C'EST votre JOURNAL: REPANDEZ-LE!

Découpez ce coupon d'abonnement:

"Gazette des Campagnes"

Veillez trouver ci-inclus le montant de \$.....  
pour abonnement au journal:

La "GAZETTE des CAMPAGNES"

du..... au.....19....

Nom de l'abonné:.....

Adresse.....

Ancien abonné ( ) Nouvel abonné ( )



PROGENITURE DE BOVINS CANADIENS

## Le coin des Curieux!



### Une curieuse sépulture antique

On vient de mettre au jour dans un champ avoisinant le village de Combs, à une vingtaine de kilomètres de Nîmes une sépulture antique qui intrigue actuellement les archéologues locaux.

Les parois de cette sépulture sont constituées par des moellons fort bien appareillés avec couverture comportant trois fortes dalles dont une à l'aspect d'un seuil de porte. Le squelette, de taille massive et de type dolichocéphale, était allongé face à l'Ouest, la tête et les épaules soutenues par une large pierre. Vers les pieds se trouvaient quatre poteries présentant les caractères, de forme et de pâte, des ustensiles ménagers antérieurs à l'occupation romaine.

La présence de ces poteries ne correspond d'aucune façon à l'aspect d'une sépulture chrétienne; aussi est-il difficile d'en fixer l'âge.

Comme une sépulture semblable a déjà été exhumée dans le même champ, il y a quelques années, il est question d'entreprendre des fouilles autour des nouveaux vestiges découverts.

S. I. F.

### Un pigeon faillit à son devoir, par ivrognerie.

La nouvelle vient de Hollande.

Un pigeon-voyageur hollandais refuse de revenir à son pigeonnier depuis qu'il a goûté aux raisins d'Arbois. Et il oublie qu'il est pigeon-voyageur de son métier.

Ce pigeon infidèle a été trouvé dans une vigne d'Arbois: le propriétaire, colombophile, l'a remis à la police. On l'a mis à la retraite, avec l'idée de le relâcher et de lui faire prendre la route de Hollande! A lâcher, il a piqué tout droit dans la salle à manger d'un hôtel non loin de là, et pas du tout situé sur le chemin du retour.

De nouveau on remet le déserteur à la police. Au bout de quelques jours, le pigeon, encore une fois laissé libre de retourner vers son pigeonnier et sa fidèle moitié hollandaise, a rejoint sa vigne chérie. Le raisin du Jura avait corrompu l'oiseau à tout jamais.

La gendarmerie française a enfin averti les autorités de Hollande du méfait. Subira-t-il jugement et condamnation comme on le faisait autrefois pour les animaux criminels?

L. G. F.

### Un très grand lac dans le Sahara?...

On n'ignorait pas que le grand Désert du Sahara contenait de grandes nappes d'eau souterraines, malgré sa sécheresse bien connue. On vient justement de commencer; et des forages ont produit jusqu'à 200 gallons à la minute d'une eau ainsi ramenée à la surface et utilisable.

Les ingénieurs tunisiens ont donc décidé d'intensifier le percement de puits, en vue d'inonder toute une région comprise entre Tozeur-Tougourt et Biskra.

Si le plan réussit, il y aura, dans le Sahara même, le plus grand lac du monde. Et le Désert ne sera plus le désert...

L. G. F.

### Un canard prospecteur.

Ces choses-là se passent toujours loin. Dans le cas présent, la nouvelle provient de Bangkok.

Un canard allait à un ruisseau chercher sa nourriture habituelle, la ferme sur laquelle il vivait étant assez pauvre.

Lorsque le volatile fut à point, son propriétaire le tua. Dans le gésier, il trouva des grains luisants qu'il prit pour de l'or. Inutile de dire qu'il s'en fut tout de suite au ruisseau où le canard fréquentait, pour s'assurer s'il ne trouverait pas, lui aussi, de ces grains métalliques luisants.

Les voisins qui le virent rôder autour du ruisseau se dirent qu'il devait s'y trouver quelque chose de précieux. De l'or?

Non. Mais un gisement de cuivre d'une très grande richesse. Une compagnie s'est formée, et elle exploite le gisement.

Quant au propriétaire, il a été mis de côté, comme ça se fait ordinairement..

L. G. F.

### Soie et Nylon.

C'est un fait, rapporte-on du Japon; les vers à soie sont capables désormais de filer une soie naturelle plus fine et plus solide que la soie artificielle ou nylon.

Est-ce qu'on a créé une nouvelle espèce de vers à soie? A-t-on opéré des croisements nouveaux?

Non; on soumet les vers à soie ordinaires à des ondes ultra-courtes, et ensuite, à des courants d'air chaud.

Les premiers bas tissés avec cette soie naturelle ont été offerts par les industriels nippons aux... épouses des occupants militaires américains. Ces Japonais peuvent en remonter à tout le monde!

L. G. F.

### Les mouches et le D D T.

Depuis quelques mois les fabricants de D D T, dit-on, s'arrachaient les cheveux; ils recevaient des plaintes à l'effet que leur produit ne tuait plus les mouches.

On se mit à vérifier la qualité du D D T dans les laboratoires. Bernique! Le D D T était rigoureusement conforme à la formule connue.

Le problème est donc reporté sur les mouches. Ont-elles varié? Se sont-elles donné une immunité naturelle contre le poison? Ou encore, les plus aptes à résister au poison ont-elles créé des lignées qui ne redoutent plus le péril?

Or la petite mouche a sur nous, ses ennemis acharnés, un avantage épouvantable! Pendant sa courte vie de 4 mois, elle peut engendrer cinq quadrillions de descendants!

Il y aura toujours des mouches; et il faudra toujours des tue-mouches pour les écraser dans le coin de la fenêtre!

L. G. F.

## Distingué pédologue français à Ste-Anne

Les membres de la Corporation des Agronomes, Filiale Ste-Anne, avaient l'insigne privilège d'assister, jeudi le 7 octobre, à une conférence très documentée qui lui fut donnée par M. Georges Aubert, savant pédologue français.

En présentant le conférencier, M. Auguste Scott, chef de la Division des Sols et président de la Filiale, nous fait apprécier l'éducation de M. Aubert, un élève de Demolon, et nous réalisons l'importance du travail qu'il accomplit tant en France qu'aux Colonies et aussi en terre étrangère. Ainsi, M. Aubert est devenu chef du service de Pédologie à la Recherche Coloniale de l'Afrique Occidentale Française après avoir exécuté plusieurs travaux de prospection des sols en France. Tout en remplissant ses importantes fonctions, M. Aubert demeure professeur à Grignon et à Angers. Ses nombreuses activités le placent à la tête d'une élite de jeunes pédologues qui portent au loin la renommée des études agronomiques françaises. C'est ainsi que M. Aubert est actuellement en tournée aux États-Unis avec le Dr. Kellog, chef du service de pédologie américain, pour prendre contact avec les pédologues américains et connaître autant qu'il se peut les sols et les problèmes de pédologie qui se posent en Amérique du Nord.

En répondant à la présentation de M. Scott, M. le Conférencier nous dévoile un peu des raisons qui l'ont amené au Québec. Tout Français de France connaît mal sa géographie, dit-il, et lorsque l'occasion se présente de passer si près du Québec, il lui est impossible de résister au désir de voir ce pays du Canada Français, de France au Canada.

Et puis, question de se dérouiller la langue un peu après avoir passé quelques semaines à ne parler qu'en anglais aux États-Unis.

M. Aubert nous fait ensuite d'une façon très résumée en même temps que très nette toute l'histoire des sols de la France. Ce qui l'amène à nous faire considérer rapidement les sols podzoliques, les sols lessives, les sols bruns, les rendzines, les sols rouges méditerranéens, les sols alluviaux et les sols squelettiques.

Pour bien connaître les facteurs qui ont causé la formation de ces différents sols, le conférencier nous fait constater les différences de précipitation dans les différentes régions de la France, de même que les différences marquées dans les roches de base données par les grands massifs des Alpes et des Pyrénées ainsi que des petits massifs de Bretagne, Central, des Vosges et des Ardennes.

Un autre facteur qui compte, ce sont les dépôts qui remplissent les vides entre les massifs et qui sont bien différents de ce que nous sommes habitués à voir dans le Québec. En effet, alors que nous avons affaire à des dépôts glaciaires, la France, elle a été couverte de loess, c'est-à-dire un sédiment éolien, déposé par le vent et qui consiste en limon très fin contenant peu d'éléments grossiers. Ce sédiment est très souvent calcaire. On retrouve ces dépôts en abondance dans le bassin de Paris, en Bretagne, dans le nord de la France et dans la vallée du Rhône.

En parlant des effets de la végétation sur la formation des sols, M. Aubert nous fait toucher du doigt un facteur qui nous est totalement inconnu, i. e., la culture prolongée sur un même sol. Nos sols en culture les plus âgés peuvent se réclamer de deux ou trois siècles d'âge, alors que plusieurs régions de France offrent des sols en culture depuis 10 et 20 siècles! C'est ainsi qu'après avoir constaté que les conifères donnaient des sols acides (pH 4.8) à comparer aux sols sous forêts de feuilles (pH 6.2 pour le chêne) on en est venu à comprendre que la culture freinait le lessivage des horizons supérieurs et conservait de la sorte les bons éléments dans la couche supérieure du sol.

La culture transforme donc l'évolution du sol; et ce sera très bien si l'on pratique de bonnes façons culturales. Si toutefois l'on s'adonne à des cultures abusives comportant l'emploi des engrais chimiques sans apport de matière organique, la culture peut jouer un rôle inverse et accentuer l'acidification, de sorte que le sol pourrait devenir plus acide encore qu'un sol en forêt de conifères. Il faut donc orienter ces applications, à moins que l'on prenne l'antidote, le chaulage.

M. Aubert passe en revue la répartition des différents sols dans les diverses régions de la France où le travail de prospection a été fait. Il agrément sa revue d'exemples concrets, nous définissant par des dessins de profils, où coupes de sols, ce que les pédologues français observent dans leur travail. Nous faisons donc un rapide tour en France, qui nous amène tour à tour dans les massifs, dans les Vosges, Les Ardennes, en Bretagne, au fond des limagnes dont Clermont-Ferrand est le type le plus représentatif, dans la vallée du Rhône et dans le Bassin de Paris, la plus riche région agricole de France avec ses trois sous-régions: la Beauce, le Brie et Vexin-France.

Parlant des sols à vocation naturelle tels le Docage et la Champagne, M. Aubert en vient à nous parler de la vocation à déterminer aux différents sols en s'inspirant de leurs aspirations naturelles. Il cite par exemple des sols bruns qui portent depuis dix siècles une rotation de cinq ans en vignes et cinq ans en culture et qui sont encore très fertiles. Par contre, nous assure-t-il, la majorité des sols podzoliques feraient très bien en forêts de feuilles pour leur faire perdre de l'acidité et leur faire donner la récolte qu'ils sont le plus aptes à produire efficacement.

En terminant, M. le Conférencier nous dit que l'étude des sols s'est avérée indispensable pour expliquer des pratiques anciennes et les propager à bon escient. Il nous affirme aussi que cette étude doit s'appliquer à comprendre les nouvelles pratiques à entreprendre et pour réaliser ce but il faut trouver la solution la plus rapidement possible afin d'orienter effectivement les politiques agricoles du temps présent.

M. Roger Baril, pédologue à la Division des Sols du Québec, se fait l'interprète de ses confrères pour féliciter M. Aubert du beau travail agronomique qu'il effectue tant en France qu'en Amérique, et dont tous les agronomes de tous les pays seront en définitive les bénéficiaires. M. Baril remercie chaleureusement M. le Conférencier d'avoir bien voulu venir à Ste-Anne nous faire bénéficier de ses vastes connaissances et exprime le vœu d'avoir encore le grand plaisir d'entendre M. Aubert nous parler de ses travaux.

A. Alarie.

## Nouvelles de "chez nous.."

*Il n'y a plus de butte de l'église.*

Depuis ce midi, le site de l'église est désert. Plus une machine, plus un homme. Seul, le mur de pierre qui longeait la route à droite est là attendant son tour à disparaître.

Du trottoir qui va de l'ancienne Ecole d'Agriculture au Collège, le piéton peut apercevoir non seulement tous les champs de la Ferme de l'Ecole, mais même le chemin qui passe devant le verger. Il est possible qu'on enlève quelques pieds ici et là pour régulariser la future route, et abaisser autant que possible ce que l'on connaissait comme la côte de l'église.

Il ne reste plus qu'un seul vestige des dernières églises; et c'est un coin du plancher de la chambre aux fournaies de celle qui a été incendiée en 1917. Il disparaîtra sous le bitume de la courbe d'entrée au village, le printemps prochain.

*Amélioration devant l'Ecole d'Agriculture*

Le grand parc occupant le site du jardin de l'Ecole et de la butte qui cachait autrefois la vue du Collège, est divisé en quatre parties. Celle du Sud-Est, encore au niveau de l'ancien jardin potager, constituait par rapport aux routes élevées qui l'encadrent, une vraie fosse à remplir.

C'est à cela qu'on procède depuis ce midi. Pendant que la pelle mécanique charge le tuf du flanc de la butte dans des camions qui vont le déposer dans le trou béant, une niveleuse fait des amoncellements de terre arable à même la réserve faite lors de la disparition du jardin.

Les travaux vont bon train; dans quelques jours on aura comblé cette espèce de fosse comprise entre les routes qui la limitent en tout sens, et on y aura déposé une couche de terre arable.

La terre fertile du vieux potager servira encore à agrémenter les abords de l'institution en portant gazon, arbustes et fleurs.

Encore un progrès!

*Les travaux de voirie.*

La route d'en bas est pratiquement terminée. Sur son parcours entre la côte à Daniel et St-Christophe on ne voit plus qu'une dizaine d'hommes au travail pour régulariser la chaussée, et terminer quelques approches. On est à travailler le tronçon allant de la côte à Daniel à la Rivière-Ouelle.

On a aussi creusé jusqu'au fleuve un ruisseau qui portait les égouts de la route par tout le village, lors de la fonte des neiges ou lors des grands orages. Du reste ce même fossé sur les terres d'en bas sert au drainage d'une bonne section de la route récemment améliorée.

Toutes les machines lourdes sont dans un autre secteur.

### Séance d'étude des cultivateurs à Ste-Anne.

Les membres du bureau de direction de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Est se sont réunis la semaine dernière à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne afin de tracer le programme de propagande pour l'année.

Y assistaient: M. Félix Bélanger, de Ste-Anne, président de la Fédération de Québec-Est; M. l'Abbé Léopold Plante, curé de St-Eleuthère, aumônier de la Fédération; M. Louis-Georges Dionne, de Ste-Anne, secrétaire; M. l'Abbé Loyola Caron, b. s.a., professeur à l'Ecole Supérieure d'Agriculture, aumônier régional; M. Donald Tanguay, de St-Valier, vice-président; M. Georges Cloutier, de Montmagny; M. Simon Fortin, de St-Jean Port-Joli; M. Paul Chamberland d'Armagh, Bellechasse; M. Louis-Philippe Bélanger, de St-Antoine, et M. Emile Turcotte, de Ste-Apolline, directeurs.

M. Aurèle Pelletier, de St-Pascal, représentait la Fédération à une réunion qui se tenait à Québec le même jour.

### Exposition de chevaux très réussie à Ste-Anne

*Ste-Anne-de-la-Pocatière, (D.N.C.).—*

"Tous nos efforts doivent tendre à l'avancement de l'agriculture" a déclaré jeudi l'hon. Patrice Tardif, ministre d'Etat au cours d'une allocution prononcée à la clôture de la 32<sup>ème</sup> exposition régionale de chevaux, à Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Cette exposition, organisée par les autorités de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de la Pocatière, avec l'aide financière du ministère provincial de l'Agriculture et des sociétés d'agriculture des comtés de l'Islet, Montmagny, Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata, a permis à des centaines de visiteurs d'admirer les superbes spécimens des races chevalines Percheronne, Belge et Canadienne présentés par des exposants de la région. Une température automnale extraordinairement belle a empêché nombre d'éleveurs d'exposer des chevaux qui auraient très bien figuré à l'exposition. Ces exposants éventuels ont été retenus chez eux par les travaux de la récolte. Il n'en reste pas moins que les quelque 75 chevaux; présentés étaient de toute première qualité.

Les chevaux ont été jugés par M. Andréa St-Pierre, directeur de la ferme-école provinciale de Deschambault, et J.-A. Guimont, spécialiste en industrie chevaline. Des concours d'appréciation et de détermination du poids des chevaux ont été tenus au cours de la journée.

Au cours de l'après-midi, dans l'amphithéâtre de la ferme de l'école, il y eut des discours et allocutions par des personnages officiels et autres invités. L'hon. M. Tardif a insisté sur l'importance pour les cultivateurs de produire à meilleur marché et de classer leurs produits de façon à pouvoir affronter la concurrence qui devient de plus en plus sérieuse. "Les efforts de tous et chacun doivent tendre à promouvoir l'avancement de l'agriculture québécoise en diminuant le coût de production et en augmentant les rendements. Les éleveurs de chevaux ne doivent pas se décourager. La crise actuelle de l'élevage du cheval n'est que passagère et, plus tôt qu'on le croit, ceux qui auront persévéré seront récompensés."

M. Pierre Labrecque, directeur du Service de l'Industrie Animale, a révélé que depuis 5 à 6 ans l'élevage du cheval est en régression. Au lieu de 1,200 étalons pour lesquels un permis de montée a été accordé, en 1940 ou 1941 nous n'en comptons que 600 actuellement. Le nombre de poulains élevés annuellement est tombé de 40,000 à 10,000 ces dernières années. C'est dire que, très bientôt, la crise chevaline sera le résultat d'une trop grande diminution du nombre de chevaux élevés sur les fermes du Québec. Les pays d'Europe ravagés par la guerre absorbent chaque année des centaines de milliers de livres de viande de cheval. Il importe donc de continuer et même d'augmenter l'élevage chevalin chez nous.

M. l'abbé Garon, directeur de l'école, a souhaité la bienvenue aux cultivateurs et visiteurs et présenté ses félicitations aux exposants. C'est lui, également, qui a présenté et remercié les orateurs.

M. Pellerin Lagloire, secrétaire du ministère, représentant personnel de l'hon. M. Barré, ministre de l'Agriculture, a aussi félicité les exposants et présenté les excuses du ministre de n'avoir pu se rendre à Ste-Anne à l'occasion de l'exposition.

M. l'abbé Tardif, directeur de la ferme a révélé des statistiques intéressantes sur la foire annuelle de chevaux qui se tient à Ste-Anne depuis 1917. Depuis 32 ans, 2687 chevaux élevés dans la région ont été présentés à cette exposition. Ils se répartissaient comme suit: 548 Percherons, 503 Canadiens, 287 Belges, 882 croisés et 36 paires de chevaux de trait soit 340 têtes de race pure et 1347 croisés. Depuis 32 ans également, une somme globale de \$27,344.54 a été distribuée en prix. Les ministères provincial et fédéral de l'agriculture ont contribué pour \$18,794.00 et \$5,332.00 respectivement pendant que les sociétés d'agriculture de la région versaient \$1,655.00. C'est en 1937, 1938 et 1939 que le plus grand nombre de chevaux ont été exposés.

Les officiels ont été gracieusement invités à dîner au réfectoire du collège sous la présidence de M. l'abbé Garon. Outre les personnages déjà mentionnés; ont visité l'exposition: MM. G. Maheux, directeur du Service de l'Information, E. Brisebois,

### Chronique étudiante.

*Mercredi le 6 octobre.*

Les professeurs et les élèves assistent aux funérailles de Monsieur Paul Gagné décédé le 3 octobre, il était le fils de monsieur Charles Gagné, professeur titulaire d'économie rurale.

Le reste de la journée se passe en heures de cours et de laboratoire.

Le soir, un grand étudiant inaugure un service de taxi privé. Les jeunes filles, paraît-il, ont la préférence. La voiture est assez grande assure-t-on pour contenir une bicyclette. Des témoins oculaires certifient que tout se passe dans le plus parfait ordre.

*Jeudi le 7 octobre.*

Comme les années précédentes, à la ferme de l'Ecole d'Agriculture, a eu lieu l'exposition régionale de chevaux. Des professeurs et étudiants prirent une part active au succès de cette exposition. Dans l'après-midi quelques discours furent prononcés; et on nous fit bien voir que quoiqu'on pousse la mécanisation des fermes, nous ne devons pas négliger l'élevage du cheval, car ce dernier aura toujours son importance et sa valeur sur la ferme.

En plus de cela, il y a eu différents concours, de nature à intéresser le public et auxquels les personnes présentes prirent part. Sur la fin de la journée, lors d'une réunion locale des membres des Sociétés d'Éleveurs de Chevaux et de Bovins Canadiens, M. l'abbé Maurice Proulx présenta à l'Ecole d'Agriculture, un film sur l'agriculture des différents pays.

A l'occasion de l'exposition, également, trois étudiants ont tenu un restaurant. Leurs succès semblent avoir été très bons, bien que "l'endroit" n'était pas très propice; et d'ailleurs la publicité n'a pas manqué. On y vendait différentes marchandises pouvant accommoder le public, entr'autres des sandwiches qui, (à mon dire), étaient à épaisseur variable et dont quelques-unes n'avaient sûrement qu'effleuré la livre de beurre. On nous apprend qu'Ottawa leur adressa un message de félicitation pour la merveilleuse économie de pain pratiquée dans la confection de leurs sandwiches "lames de rasoir." Le soir M. Aubert, pédologue français, donna une magnifique causerie sur les sols de France. Monsieur Auguste Scott présenta le conférencier qui nous donna un aperçu général sur les sols de France, et sur les sortes que l'on rencontre dans les différentes parties de la France. Il nous parla aussi du climat, des formations géologiques etc... Enfin, présentant cette magnifique présentation, très documentée monsieur Aubert se montra un homme dont la champ de connaissance est très vaste et dont la réputation, mondiale, n'est aucunement surfaite.

Monsieur Baril remercia le conférencier.

*Samedi, le 9 octobre.*

Pour la première fois, les élèves de deuxième année agronomique passent un samedi à l'école. Espérons que la Géologie n'en souffrira pas trop. Ils promettent bien de ne plus recommencer. Cependant, l'un deux, un homme de principe, fit son excursion comme les autres samedis. Il piqua une tangente vers Val-Brillant. C'était pour visiter "le fameux grès de Val-Brillant", n'en doutez pas, il nous l'assurera sans rire.

Ce soir-là, il y eut aussi quantité d'autres voyages d'affaires, à Québec, à la Rivière-du-Loup, et.. à Ste-Anne!.. Nous ne pouvons en dire plus long, car plusieurs ont appris que les "Kleenex" sont beaucoup plus discrets que les mouchoirs.

*Dimanche, le 10 octobre.*

Repos bien mérité, après une semaine si mouvementée!...

*Sylvio Bourget e.s.a.*

du Service de la propagande, Jules Bélanger et Alp. Raymond, respectivement président et secrétaire de la société d'Agriculture de Kamouraska, Dr M. St-Pierre, secrétaire de l'exposition, L. Descarreaux, directeur de la radiophonie rurale, B. Gaudet, instructeur, ainsi qu'un grand nombre de cultivateurs des comtés de la région accompagnés de leurs agronomes Albert, Champagne, Asselin, St-Hilaire Carignan et autres.

Une somme de plus de \$1,500.00 a été distribuée en prix aux exposants les plus méritants.